

Pour une réelle augmentation du budget de la recherche et des universités

L'annonce de l'annulation de 256 millions d'€ sur le budget de la mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur (MIREs) a provoqué de fortes réactions dans la communauté scientifique.

Ces annulations concernaient principalement le CNRS et le CEA, mais également l'Inria et l'Inra, pour 134 millions d'euros, ainsi que les universités pour 50 millions d'euros. Il aura fallu une intervention de sept Prix Nobel et une médaille Fields dans *le Monde* daté du 24 mai, de nombreux communiqués syndicaux, des interventions multiples dans les médias et l'avis défavorable des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat pour que le MENESR se résolve à annoncer que les 134 M€ de crédits qui devaient être annulés aux CEA, CNRS, INRA et INRIA, ne le seraient finalement pas. Cependant, une deuxième vague de suppression de crédits est prévue pour l'automne qui pourrait toucher à nouveau la recherche et l'enseignement supérieur.

L'ajournement d'une partie des annulations ne doit pas masquer qu'une partie du budget de la MIREs reste immédiatement visée par une annulation de crédits, pour un montant de 122 M€. Ces annulations maintenues portent sur des programmes gérés par le MESR. Leurs conséquences sur le bon fonctionnement de l'ensemble de l'ESR ne seront pas anodines, alors même que la demande sociale à laquelle doivent répondre ces missions de service public est croissante. Nous exigeons la restitution de tous les crédits annulés de la MIREs.

Face à cette austérité qui n'épargne pas la recherche et

l'enseignement supérieur, les organisations signataires appellent l'ensemble des personnels à réagir pour imposer une augmentation significative du budget 2017 de l'ESR ainsi qu'une programmation pluriannuelle de l'effort budgétaire à accomplir pour atteindre enfin l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique et de 2% du PIB pour l'enseignement supérieur.

Cette augmentation doit être conséquente car les besoins sont multiples. Elle doit permettre la résorption de la précarité massive qui frappe nos laboratoires et services, permettre les recrutements nécessaires aux besoins des laboratoires et services, à commencer par la réouverture au concours de tous les emplois gelés. Elle doit être suffisante pour revaloriser nos traitements et nos grilles de salaires. Elle est indispensable pour accueillir des étudiants dont le nombre va s'accroître dans les prochaines années. Elle est nécessaire pour assurer l'accès à la réussite du plus grand nombre d'étudiants et atteindre l'objectif fixé par le gouvernement lui même de diplômé 65% d'une classe d'âge. Sans cette augmentation, la recherche et l'enseignement supérieur resteront un secteur sinistré, en décrochage de plus en plus important par rapport au même secteur dans les autres pays développés.

Le fait que le budget de l'ESR soit considéré comme une variable d'ajustement explique les insuffisances des propositions du ministère pour ce qui concerne son agenda social. Dans toutes les réunions tenues avec les organisations syndicales aucune proposition impliquant des moyens budgétaires supplémentaires n'a été avancée, que ce soit sur la précarité, qui est massive, ou sur les primes qui sont très inférieures à celles versées par les autres ministères. La DGRH du ministère continue à prôner des régimes de primes individualisées comme le RIFSEEP et la PEDR, à masse salariale au mieux constante.

Les organisations signataires demandent d'autres choix que

l'austérité pour l'ESR, qui doivent se traduire dès le budget 2017 par :

– une loi de programmation de l'ESR, avec un financement en augmentation de 3,5 milliards d'euros par année pendant dix ans. C'est seulement si cette condition est satisfaite que pourra être atteint l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% de PIB pour l'enseignement supérieur ;

– un plan pluriannuel sur dix ans de création d'emplois réellement pourvus, à hauteur de 6000 emplois annuels de fonctionnaires : enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, de bibliothèque et administratifs. Un tel investissement est indispensable, pour résorber la précarité, et pour accroître le potentiel humain d'au moins 65% en dix ans.

– la revalorisation des carrières, des salaires et des primes de tous les personnels de l'ESR.

Sup'Recherche-UNSA, UNSA-ITRF-Bi-0, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT Recherche EPST, CFDT-INRA, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNETAP-FSU, SNPTES, A&I-UNSA, FAGE, UNEF